



Le désengagement de l'Etat

Rôle de la LOLF


Les intentions de l'Etat

Décentralisation

Précarisation des agents

Le contrat de plan Etat-Région


24/11/2005 FSU : les services publics demain... 1



La LOLF

- L'article 34 de la Constitution prévoit que « les lois de finances déterminent les ressources et les charges de l'État dans les conditions et sous les réserves prévues par une loi organique ».
- la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 succède à une ordonnance de 1959.
- Elle doit entrer en vigueur le 1er janvier 2006.

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 2



Les limites de l'ordonnance portant loi organique du 2 janvier 1959

- le Parlement ne dispose pas d'une connaissance précise du coût des politiques publiques ou du nombre d'emplois dans la fonction publique (il existe à l'heure actuelle près de 850 chapitres budgétaires)
- le Parlement vote de manière très détaillée les moyens alloués aux différents ministères, sans que ces moyens soient mis en relation avec des objectifs et des résultats déterminés
- la gestion du budget de l'État ne comporte aucune incitation à l'économie et à l'efficacité de la dépense
- les gestionnaires de crédits publics sont soumis à des règles très strictes d'emploi des deniers publics, sans avoir à se soucier de l'efficacité de la dépense


24/11/2005 FSU : les services publics demain... 3



La LOLF : une nouvelle architecture budgétaire

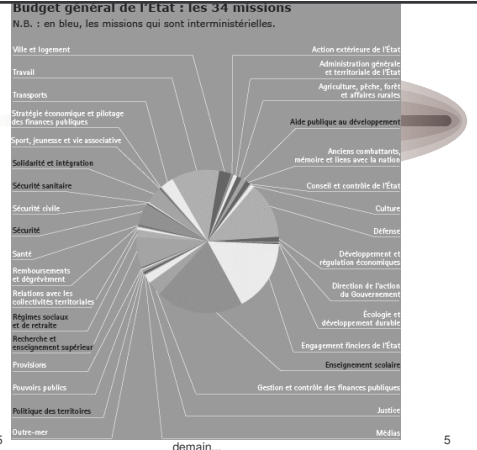
- Le budget général de l'État est désormais découpé en
 - 34 missions,
 - 133 programmes
 - et près de 580 actions.
- Avant, il était défini par ministère.
- La fongibilité permettra d'utiliser les crédits prévus pour l'investissement en fonctionnement et réciproquement ; seuls les crédits de rémunération ne pourront être abondés (fongibilité asymétrique).

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 4




Budget général de l'Etat : les 34 missions

N.B. : en bleu, les missions qui sont interministérielles.



24/11/2005 FSU : les services publics demain... 5



La LOLF : Un rôle renforcé pour le Parlement

- Avant, lors de l'examen du budget de l'État, les parlementaires ne discutaient vraiment que les dépenses nouvelles, soit 6% des crédits.
- Désormais, la totalité du budget est examinée, avec un vote pour chacune des 34 missions.
- Chaque année, l'administration devra expliquer ses objectifs et sa stratégie et rendre compte de son action, qui sera évaluée par des indicateurs précis.
- Dans sa mission de contrôle, le Parlement pourra s'appuyer sur la Cour des comptes

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 6

La LOLF en région Bourgogne au 01/11/2005 : les 8 pôles régionaux

Direction publique et développement économique Thérèse F. SCARD, directrice régionale
Éducation et formation Olivier DUGRIP, directeur
Transport, logement, aménagement Eveline SAUVAGE, directrice régionale de l'équipement
Culture Marie-Christine LABOURGOTTE, directrice régionale des affaires culturelles
Santé publique et cohésion sociale Thérèse ZBARIAN, directrice régionale des affaires sanitaires et sociales
Économie agricole et développement rural Christophe VANINDEP, directeur régional de l'agriculture et de la forêt
Environnement et développement durable Pascale HUMBERT, directrice régionale de l'environnement
Développement de l'emploi et insertion professionnelle André GUILLOIN, directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle

Président de région
Paul RONCIERE

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 7

Le désengagement de l'Etat : les déclarations du premier ministre de VILLEPIN le 27/10/2005

- un service public ce n'est pas un type de structure particulière, c'est d'abord une mission
- il y a les services publics qui exercent leurs activités dans le domaine concurrentiel, et qui ont besoin d'un partenariat avec le privé pour offrir aux Français le meilleur service, au meilleur coût
- ... si une classe ferme, il faut être en mesure d'offrir une garde particulière ou une étude du soir pour tenir compte des trajets des parents
- les services publics de la Poste et de la Sécurité Sociale seront ouverts jusqu'à 20h00 une fois par semaine ainsi que le samedi matin dans un certain nombre de grandes villes

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 8

Le désengagement de l'Etat : les déclarations du premier ministre de VILLEPIN le 27/10/2005

- rendre public, chaque trimestre, le degré de satisfaction des usagers de la sécurité sociale, de l'ANPE, des recettes fiscales, des préfectures
- En 2006, 1.000 enseignants qui ont plus de quinze ans de carrière seront pris en charge et formés afin de leur offrir une deuxième carrière dans une autre administration ou une collectivité locale, sur la base du volontariat
- développer une vraie fluidité des carrières à l'échelon local entre les différentes administrations
- Il faut que les fonctionnaires qui veulent travailler plus pour gagner plus puissent le faire ... en particulier pour les infirmières à l'hôpital

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 9

Le désengagement de l'Etat : les déclarations du premier ministre de VILLEPIN le 27/10/2005

- Il faut aussi que nous élargissions le principe du rachat des jours de RTT pour ceux qui le souhaitent ; ce système existe déjà dans la police et à l'hôpital
- redéploiement des effectifs et non remplacement des départs en retraite avant le 1er février 2006, pour les intégrer dans le budget 2007. Je m'engage à redistribuer 50 % des économies salariales aux fonctionnaires en poste (intéressement ou prime de résultat)
- télémédecine : J'y affecterai les marges de manœuvre dont je disposerai
- Il y a une seule chose qui m'importe, et je veux le répéter devant vous : ce sont les résultats

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 10

En conclusion des déclarations de de VILLEPIN

- Les missions de service public peuvent être assurées par le privé
- Evaluation de l'action publique par des mesures de satisfaction (il va falloir donner des notes...)
- perte des garanties d'emploi
- diminution du nombre d'emplois dans la Fonction Publique et des budgets
- augmentation du nombre d'heures de travail

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 11

Décentralisation : le champ des transferts

- accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique des établissements scolaires du second degré
- La formation professionnelle,
- l'AFPA,
- les routes,
- l'aide sociale et médico-sociale,
- le logement étudiant,
- le patrimoine,

24/11/2005 FSU : les services publics demain... 12



Décentralisation : le désengagement de l'Etat

- Transfert effectif dès 2005 : formations sanitaires et sociales
 - Une compensation de l'Etat calculée sur la moyenne des dépenses de fonctionnement des 3 dernières années et des dépenses d'investissement des 5 dernières années
 - Une compensation 2005 qui couvrira seulement 91% des dépenses constatées en 2004
- La situation a déjà été sensiblement identique lors du transfert des lycées (bâtiments) et des Trains Express Régionaux
- La Région Bourgogne estime qu'il en ira de même avec tous les autres transferts, et a déjà prévu une augmentation de la fiscalité régionale

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

13



Décentralisation : un transfert de la fiscalité

- A l'assemblée Nationale, MM. Pierre MÉHAIGNERIE et Bernard ACCOYER demandent le 14 février 2005 la création d'une commission d'enquête sur l'évolution de la fiscalité locale :
 - « Le conseil régional de Bourgogne annonce, quant à lui, une hausse de 50 % des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et une hausse de 74,6 % de la taxe professionnelle »
 - « Or, dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, l'Etat œuvre à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et de la vie des entreprises en réduisant ses propres prélèvements obligatoires tout en prenant à sa charge une part croissante de la fiscalité locale. »

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

14



Décentralisation : un transfert de la fiscalité

- Sur son site internet, le Conseil Régional répond :
 - L'augmentation de la part régionale en 2005 représente en moyenne 9,30 euros par habitant, 20,74 euros par foyer fiscal bourguignon.
 - Sur le total de la taxe foncière, qui comprend aussi les contributions dues à vos commune, intercommunalité, conseil général... l'augmentation régionale représentera entre 2,5% et 6%
 - Sur le total de la taxe professionnelle, qui comprend aussi les contributions dues aux commune, intercommunalité, conseil général, organismes consulaires... l'augmentation régionale représentera entre 4 et 6% pour chaque artisan, commerçant et industriel concernés.

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

15



Décentralisation : précarisation des agents

- Pour la première fois à une si grande échelle, le transfert de l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique des établissements scolaires du second degré va s'accompagner de transfert de personnel
 - au lieu d'un employeur, les TOS vont en avoir 130
 - les régimes indemnitaires peuvent être modulés individuellement
 - il n'y aura plus de possibilité de mutation au niveau national
 - les collectivités territoriales peuvent modifier l'organisation des missions
 - en cas de suppression de poste, le licenciement est possible :
 - Maintien l'agent en surnombre un an
 - Ensuite, prise en charge par un centre de gestion (avec indemnisation dégressive)
 - Puis licenciement au 3^e refus de l'emploi proposé

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

16



La précarisation des agents

- Le statut de la Fonction Publique Territoriale offre moins de sécurité que le statut Fonction Publique d'Etat

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

17



Le contrat de plan Etat-Région

- Actuellement, l'Etat et la Région contractualisent sur un certain nombre de projets, chacun s'engageant à un certain montant de dépenses annuelles
- Le dernier contrat de plan porte sur la période 2000-2006
- Mais il y a des difficultés :
 - L'Etat finance avec retard et prévoit de rallonger de 2 ans le contrat de plan pour aller au bout du contrat.
- La LOLF n'est pas compatible avec le fonctionnement du contrat de plan (objectif de résultats contre objectif de moyens).

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

18



Le contrat de plan Etat-Région (suite)

- Bien que cela ait le nom de contrat, il n'y a aucun moyen pour obliger l'Etat à payer dans les délais
- Le contrat de plan est un énorme outil de pouvoir pour le gouvernement, car ça lui permet d'imposer aux régions des investissements dans des secteurs choisis par l'Etat.
- Il est donc très probable que les contrats de plan continueront d'exister, avec des aménagements pour mettre en conformité avec la LOLF et une périodicité modifiée (la durée serait portée à 9 ans avec des tranches triennales permettant des bilans intermédiaires)

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

19



En conclusion

- La principale inquiétude que l'on peut avoir sur les nouveaux modes de fonctionnement concerne l'utilisation des indicateurs de résultat
- à l'ANPE, il existe actuellement une cinquantaine d'indicateurs qu'il faut améliorer chaque semaine. C'est impossible et ça devient une véritable mascarade, avec tricheries à la clé.
- en 2004, les directeurs de programme proposaient pour la LOLF 1347 indicateurs et 682 objectifs
 - Avec tout ça, comment les députés pourront-ils voter les budgets ?
 - Le risque est que ces indicateurs deviennent un moyen de substituer une logique pseudo-scientifique au rôle politique du Parlement
 - Monsieur Patrice Raymond, Maître de conférence à l'Université de Bourgogne (droit des administrations) estime que c'est volontaire

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

20



En conclusion (suite et fin)

- Le modèle idéal de statut des fonctionnaires pour la LOLF et le gouvernement, c'est celui de la Fonction Publique Territoriale
- Malgré la décentralisation, le gouvernement garde le pouvoir grâce aux contrats de plan Etat-Régions
- Malgré l'affichage médiatique, la LOLF ne renforce pas le pouvoir du parlement mais celui du gouvernement

24/11/2005

FSU : les services publics
demain...

21